

# La question des ponts

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 42

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199606>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGLER**  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 7/8, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## En revenant de Genève.

Nos amis de Genève viennent de passer des journées agitées. Ils ont assisté, à propos d'un conflit entre la Compagnie des tramways et ses employés, à des désordres qui ont nécessité la levée de troupes. Durant deux nuits, certains quartiers ont été le théâtre de scènes ayant un fumeur de révolution. Les journaux quotidiens ont publié sur ces faits des détails en si grande abondance, qu'il serait oiseux d'y revenir; aussi bien n'est-ce pas le rôle du *Conteur vaudois*. Mais, nous étant trouvé à Genève ces jours-là, nous nous permettons de dire ici quelques-unes de nos impressions.

Il y avait, dans cette première quinzaine d'octobre, deux Genève : la Genève de chez Handwerk et de la Jonction, où grondait l'émeute, et la Genève pimpante et sémillante des grands quais, des rues commerçantes et des belles promenades. Dans celle-ci, à part quelques postes de miliciens, rien ne parlait de situation anormale. Les tramways, il est vrai, ne circulaient guère ou pas du tout. En revanche, fiâcles et piétons allaient et venaient à qui mieux mieux. Vieillards, femmes et enfants sortaient comme d'habitude. Au Jardin anglais, les moutards pétrissaient le sable des allées sous les yeux de leurs bonnes, ignorantes comme eux de la grève générale.

Tout autre était l'aspect de la Genève des grévistes. Là, on ne rencontrait que des passants à l'air soucieux ou irrité, des groupes sortant des conciliabules de la brasserie Handwerk ou s'y rendant d'une allure fiévreuse, des hommes et des femmes dévisageant les nouveaux venus, les inconnus, se méfiant des mouchards. C'étaient d'incessantes reconnaissances aux abords du dépôt de tramways, le long de l'interminable boulevard de Saint-Georges, dont les terrains vagues, les bâtisses à demi achevées et l'éclairage sommaire avaient, la nuit, quelque chose d'inquiétant. Et lorsque retentissait ce cri de ralliement : « A la Jonction ! » de toutes parts surgissaient des manifestants qui s'acheminaient en hâte vers le parc aux voitures de la Compagnie, suivis par la foule grossissante des curieux avides d'émotions. On voyait dans cette cohue des femmes, des jeunes filles — qui diable soignait les marmots à ces heures-là ? — courant sans se soucier des ornières, des flaques de boue ni des bourrées des vagues humaines.

Individuellement, la plupart de ces gens n'eussent sans doute pas fait de mal à une mouche, ni proféré des propos malsonnants; mais dans la mêlée, ils vibraient d'une seule âme, de l'âme des foules, enfantine et cruelle. Un coup de sifflet, une huée étaient repris en refrain par toute la masse. On daubait le Conseil d'Etat, la troupe, la Compagnie et son directeur, l'Américain Bradford. Un quatrain qui se chantait sur l'air de « Meunier, tu dors », devint le leitmotiv de ce drame du peuple :

Bradford, tu dors,  
Tes tramways vont pas vite;  
Bradford, tu dors,  
Tes tramways vont pas fort.

A deux ou trois reprises, on le sait, les choses tournèrent tout à fait au tragique. Accueillis à coups de pierres, bombardés du haut des fenêtres au moyen d'ustensiles variés, conspués de toute manière par des gredins avec lesquels la foule inconsciente faisait chorus, les militaires, fantassins et cavaliers, durent charger. Fort heureusement, il y eut plus de bruit que de mal, le sang ne coula pas et personne ne fut tué.

Mais il fallait entendre les récits des bonnes gens après ces échauffourées ! Deux Genevoises que nous rencontrâmes la nuit de la première charge, tout au bout du boulevard Saint-Georges, étaient encore blêmes de peur.

— Nous avons assisté à toute l'affaire, monsieur, c'était effroyable !

— Où donc étiez-vous ?

— A un quatrième étage, chez une connaissance. Nous dominions la bataille. Les guides, l'épée nue, se précipitèrent au triple galop sur les spectateurs, sabrant à gauche et à droite, écrasant les femmes et les enfants. Ce fut bientôt une horrible purée humaine.

— Vous me faites frémir, mesdames. Mais, êtes-vous sûres d'avoir bien vu ?

— Oh ! nous n'exagérons rien. Allez seulement à la Jonction, vous y verrez encore des tas de blessés.

A la Jonction, il n'y avait que quelques manifestants, gardés à vue par des gendarmes, et ceux-ci, en fait de blessés, ne connaissaient que le cas d'une femme qui avait été piétinée et dont l'état inspira, durant quelques instants, d'assez vives craintes. Quant aux autres victimes, c'étaient des soldats et des civils ayant reçu qui un coup de plat de sabre, qui un projectile quelconque, balles exceptées, car aucun coup de feu ne fut tiré. C'était assez, mais c'était tout.

En examinant les façades des deux seules maisons habitées donnant sur ce carrefour, désormais historique, nous pûmes nous convaincre que, du haut de leur quatrième étage, les deux Genevoises n'avaient guère dû voir que les ténèbres de ce lieu. Mais, les cris des gens bousculés, le cliquetis des armes, les pas des chevaux et l'imagination aidant, d'autres qu'elles eussent juré aussi sur leur tête avoir été les témoins d'une nouvelle Saint-Barthélemy.

Pauvres petits poupioux du bataillon 10, et vous, hommes du 105 de landwehr, premier et deuxième bans, braves pères de famille dont le ceinturon comprimait un peu trop le bedon, et à qui vos femmes portaient de réconfortantes victuailles, quelle réputation de massacreurs on était en train de vous faire ! Vous n'avez jamais passé pour des fanatiques de la vie des camps ; mais vous avez montré que dans les circonstances graves vous saviez faire votre devoir aussi bien que les milices d'autres cantons. Et nous admirions avec quelle bonne humeur vous montiez la garde et avec quelle gentillesse, quelle citadine courtoisie vous faisiez circuler la foule des badauds. Cependant, vous n'aimiez pas Bradford, vous non plus.

Cet Américain est peut-être un homme pas plus mauvais qu'un autre, mais il ne connaît ni les Genevoises, ni leur langue et il les prend à rebrousse-poil. Ce n'est pas une raison pour faire une grève générale, sans doute, mais c'en est une pour ne pas le porter dans son cœur.

Nous avons vu ce malheureux directeur passer en automobile. Il a la mine sévère et triste. Peut-être caresse-t-il trop la thèière. Ce n'est pas le moyen de se déridier. Tissot, notre célèbre concitoyen, le disait déjà dans son traité *De la santé des gens de lettres*.

Ces thèières pleines d'eau chaude, que je trouve sur leurs tables, me rappellent la boîte de Pandore, d'où tous les maux sortent, avec cette différence qu'elles ne laissent pas même l'espérance, mais, au contraire, en propageant l'hypocondrie, elles répandent la tristesse et le désespoir.

On raconte que Bismark traitant en 1871 des conditions de paix avec Jules Favre, ministre des affaires étrangères du gouvernement de la défense nationale, se montra tout d'abord d'une dureté excessive pour la France. Favre, après avoir tenté en vain de le fléchir, s'était tu, atterré, quand son regard se porta sur un cisson de cigares qui était sur la table, à côté des cartes de la frontière. Sans dire un mot, il le poussa doucement vers la main du chancelier de fer. Bismark, qui était grand fumeur, prit un régalia et l'alluma. Après deux ou trois bouffées, son ton se radoucit et il consentit à laisser Belfort aux Français et à ne pas exiger une rançon supérieure à cinq milliards.

Messieurs les employés des tramways genevoises, quand M. Bradford daignera vous recevoir, essayez donc de lui offrir, non une tasse de thé, mais un verre de Villeneuve ou d'Yvorne. Si le soleil qui est renfermé dans cette liqueur ne parvient pas à réchauffer son cœur pour vous, c'est qu'alors votre directeur n'a sous le teton gauche rien de réchauffable.

V. F.

## La question des ponts.

Un de nos lecteurs nous adresse cette petite fantaisie, bien lausannoise.

LE CONSEIL ET LES PONTS.

(Fable.)

Le Conseil ayant voté

Tout l'été

Et dans de longs bavardages,  
Discuté les avantages,  
De l'un ou de l'autre pont  
De Chauderon-Montbenon,  
Se trouva, quand vint

[l'automne,

— Ne le dites à personne —  
Très fortement ennuyé

De n'avoir rien décidé !  
Or, la chose étant pressante,  
L'édilité vigilante  
Remit donc sur le tapis  
Les projets et les devis.  
Lors, aux séances nocturnes,  
Commença le jeu des urnes,



Pour savoir lequel des deux :  
Du pont *un* ou du pont *deux*,  
Obtiendrait la préférence !  
Hélas, en cette occurrence,  
Survint un nouveau projet  
Préconisant un *remblai*.  
Et le Conseil, l'urgence,  
Faisant toute diligence,  
Vota d'emblée... un délai !

MORALE.

On dit bien : « Time is money »,  
Mais c'est bon pour les Anglais !

### Les vendanges d'autrefois.

Les coteaux de Lavaux se dorment sous le soleil d'automne. Dans un ciel pâle, des silhouettes se dessinent, vagues, dans la brume. Les vendanges sont proches ; partout, à Pully, à Lutry, à Cully, les pressoirs baillent, grand ouvert, sur la rue ; autour des fontaines, les cuves « gogent » ; ici et là retentissent les marteaux des tonneliers affairés... Et je songe ici à ce que furent les vendanges, autrefois. Quand je dis autrefois, je veux parler d'il y a dix-huit cents ans, environ, alors que notre pays portait le beau nom d'Helvétie et que l'on n'avait pas encore la manie des chemins de fer.

La route qui allait de Lausonium à Pennilucus (Villeneuve), en passant par Lustracum (Lutry), Culliacum (Cully) et Viviscus (Vevey), n'était point sillonnée par les automobiles, écraseurs de gens, ni par les bicyclettes ; elle déroulait son blanc lacet au milieu des pampres, déserte, le plus souvent, sauf au temps des vendanges. La nature était à peu de chose près la même qu'aujourd'hui : c'étaient les mêmes coteaux s'abaissant, par gradins successifs ; des sommets au lac de lapis-lazuli où couraient quelques blanches barques de pêcheurs. C'étaient de l'autre côté les mêmes montagnes saupoudrées de neige, en automne ; c'étaient, enfin, les mêmes hommes, car l'humanité ne change que sa surface ; son âme demeure éternellement neuve. Comme les vigneronnes d'aujourd'hui, ils peinaient sous le soleil brûlant d'été ; comme eux ils bêchaient le sol pierreux des vignes de Lavaux, tournant le dos au lac ; ils transportaient aussi sur leur dos ou sur des ânes, l'engrais dont ils fumaient le sol, et, l'automne venu, ils éprouvaient le même bonheur à récolter le fruit de tant de fatigues.

Les vendanges étaient, chez les Romains, accompagnées de réjouissances publiques. On sacrifiait au dieu Bacchus, d'où le nom de bacchanales que l'on donna, par la suite, à toute fête sortant un peu du ton ordinaire et convenable. Des jeunes filles rieuses, couronnées de pampres, des thyrses à la main, parcouraient les campagnes, dansant et chantant : *Evohe Bacche!* (salut à Bacchus). Elles entouraient les vendangeurs de leurs rondes folles et les invitaient au plaisir, car Bacchus était un dieu joyeux et bon vivant, aimant la folle joie et les rires sonores.

Le soir, près des pressoirs, jeunes et vieux se réunissaient pour danser aux sons des tambours, et pour mimer, à la clarté des torches, toutes les péripéties de la vendange. On voyait d'abord ceux qui cueillent le raisin, puis ceux qui le portent, enfin ceux qui le foulent et ceux qui remplissent les tonneaux. Tout cela se faisait avec des gestes pleins de grâce.

Dans les vignes, la même gaieté présidait au travail. Les pampres s'enroulaient autour des troncs d'arbres comme cela se voit encore en Savoie et en Italie ; il fallait, pour cueillir les grappes vermeilles, se jucher sur de courtes échelles ; c'étaient les jeunes gens que l'on chargeait de cette besogne. Au bas se serraient les jeunes filles, la jupe tendue pour recevoir le fruit.

J'ai vu vendanger dans l'Italie méridionale, aux environs d'Amalfi, dans cette terre classique par excellence ; je ne pense pas que ces vendanges-là diffèrent beaucoup de celles des Romains des environs de Culliacum, il y a dix-huit siècles.

Ici et là, au sein de la verdure, s'élevait un petit autel de marbre blanc dédié à Bacchus. Le dieu y était représenté ceint d'une feuille de pampre, le rire largement ouvert, une coupe à la main.

Qu'on est loin de tout cela, maintenant... et combien elle est devenue prosaïque, notre vendange !

Près des pressoirs, au lieu des théories de jeunes filles vêtues de blanc, dansant et chantant, on voit le visage soucieux des courtiers supputant le prix de la récolte ; nos vigneronnes, dit-on, n'ont plus le droit d'être joyeux... seule, la nature est restée la même. Ce sont les mêmes coteaux que dore le soleil d'octobre, ce sont les mêmes montagnes se mirant dans les eaux bleues du Léman... seulement, au lieu des gracieux autels de marbre édifiés en l'honneur du dieu, on voit la silhouette étrange et menaçante des canons contre la grêle braqués sur le ciel.

Il y a dix-huit siècles, on songeait à le remercié... aujourd'hui, on lui tire dessus.

Nous avons mis deux mille ans pour en arriver là !

27 septembre 1902. CH.-GAB MARGOT.

### On rudo maulhonêto.

Quand on a fé on bon sonno et mimameint quand on n'a pas pu dremi à tsavon po cein que caugnon est venu vo criâ et vo segogni pè on bré, tandi qu'on ronelliâvè bin adrai, ma fai, on sè relaiè mau grâ, tot eintoupenâ, on aovrè on mor asse grand qu'on tavé dè salliè ; on bâillè quatr'à cinq iadzo ; on écalabrè et on édzerre avouè lè dou brès, coumeint s'on volliâvè fèrè lo toste à la patrie à l'abbahy, bréfe ! on est tot mau fottu, kâ vo seimbllo que voutra pè sè retraina tandi qu'on ronelliâvè et l'est por cein qu'on allondzè lè brès, coumeint lè fennès, lè z'altro iadzo, quand mèsourâvont à la demi-auna.

Stu tsautein, tandi lè fenèsons, que l'avâi fé 'na raveu dào dianstre, l'assesseu étâi zu, l'après-midzo, fèrè un petit clopet pè la grandze, su la tète, amont lo saia.

C'étâi justameint 'na demeindze, et coumeint dè coutema, y'avâi dévânt la grandze, dezo lo couvai, 'na demi-doanna dè clliâo lulus que barjaquâvânt dè gosse et dè cein, ein tourdzeint que dâi vaudai, quand bin cein est déféindu.

L'assesseu, quand s'est venu l'hâora dè mareindenâ, décheint l'étsila po allâ à l'hotô et quand vé ti clliâo gallâ l'âo fâ ein bâilleint et ein allondzeint lè brès :

— On est rudo bin quand on a fé on bon sonno, et l'âi sarè restâ onco 'na bouna vourba sein clliâo pestès dè motsès que sont adè à veni vo fousenâ déveron lè z'orolhiès !

Adon coumeint l'assesseu s'éteindâi onco mé et bâillivè coumeint se n'avâi rein dremâi dè houit dzo, lo taupi, qu'étâi permi clliâo lulus, lâi fâ !

— Oh bin ! assesseu, ne fâ rein, du z'ora, lè tambou dè bassa vont sè veindre bin meillâo martsi !

— Et porquie ? lâi demandé adon l'assesseu.  
— Paccque vayo que la pé dè bourrisquo s'allondzè !

Vo z'arâi failliu ourè lè recaffaiès dâi z'altro.

### A malin, malin et demi.

C'était à l'époque de la chasse, il y a une quarantaine d'années. Un membre du barreau

lausannois avait passé quelques jours aux Ormonts, battant la montagne en compagnie de son fidèle épagneul. Il était à Aigle depuis une heure ou deux et allait prendre le train de Lausanne, lorsqu'il vit arriver un brave homme de la Forclaz, chez lequel il avait logé un jour.

— Quel bon vent vous amène ? lui demanda-t-il.

— Hélas ! le vent de la misère, monsieur l'avocat : il me faut passer chez le receveur, par rapport aux impôts. Nous autres Ormoans, nous n'allons guère à Aigle pour notre plaisir.

— Eh bien, si vous le voulez, nous prendrons un doigt d'Yvorne. Ça vous redonnera du cœur au ventre. Seulement, je n'aurai pas le plaisir de rester longtemps avec vous ; mon train part dans une demi-heure.

— Puisque vous êtes si aimable, monsieur, laissez-moi vous poser une petite question.

— Je vous écoute, mon ami.

— Voici : quand un chien dérobie quelque chose, c'est-il pas son maître qui est tenu de dédommager le lésé ?

— Hé ! hé ! vous me paraissez aussi ferré sur le code qu'un vieil avocat.

— Heu ! on sait ce qu'on sait... Mais j'aimerais l'entendre de votre bouche : n'est-ce pas le maître du chien qui doit réparer le dommage ?

— C'est absolument comme vous le dites.

— Il ne peut pas se soustraire à cette obligation ?

— En aucune manière.

— Eh bien, monsieur l'avocat, il est arrivé que, la nuit où vous avez dormi chez moi, votre chien — je ne m'en suis aperçu qu'après votre départ — votre chien m'a volé un jambon.

— Et que valait-il votre jambon ?

— C'était un très beau jambon, monsieur l'avocat, un jambon comme on en voit peu ; mais je ne vous en demanderai pas plus de quinze francs.

— Fort bien, mon ami. Faites-moi donc une petite facture. Nous allons régler cela séance tenante.

Et, disant ces mots, l'avocat tend au montagnard un papier sur lequel il vient d'écrire :

« Honoraires de M<sup>r</sup> X..., avocat, à Lausanne, pour une consultation donnée à M. Z., de la Forclaz, au sujet d'un chien voleur de jambon, fr. 20. »

La lettre suivante nous est adressée de Moudon :

A la rédaction du *Conteur*.

Messieurs,

L'anecdote que vous avez publiée dans votre numéro du 13 septembre, — une dame française répondant à son fils que la fabrication des paniers est une industrie du pays, — m'a remis en mémoire une autre anecdote, que nous conta une fois M. G. Renard, ancien professeur à l'Université. Je lui laisse la parole :

« J'étais une fois, nous dit-il, dans une soirée où l'on semblait prendre plaisir à rabaisser devant moi le mérite de la Suisse et des Suisses. Une dame s'approcha et me dit d'un air moqueur : — Vraiment, monsieur, il y a des universités en Suisse et vous y professez ? Mais quelle langue y parlez-vous ? »

— J'y parle le suisse, madame ! répondit M. Renard.

Un ancien étudiant.

### On notéré ébaïat.

(Patois d'Ollon.)

Le notéré avé fautaz dé di tuteur por supportaz di dzoune zabres. Et va Dzan-Pierre et la dit :